

Suivi de la rougeole en Occitanie

Point de situation du 19/03/2019

La rougeole est surveillée par la déclaration obligatoire. Les données extraites de la base nationale de Santé publique France sont provisoires à la date de l'analyse, le 19/03/2019 (données en S11 non consolidées). Elles n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

Points clés

- **Confirmation de la hausse du nombre de nouveaux cas hebdomadaires dans la région et en France**
- **En Occitanie** : 102 cas depuis janvier 2019, avec près de 20 nouveaux cas par semaine, représentant 25% des cas signalés en France sur cette période.
 - 9 des 13 départements touchés. Parmi eux, 65 % (n=66) résident en Haute-Garonne, qui est le département de France le plus impacté en nombre de cas déclarés (16 % des cas déclarés en France).
 - Au total, 22 cas ont été hospitalisés et 8 ont présenté des formes compliquées (pneumopathies).
 - 37 % des cas sont survenus dans un contexte de cas groupés (établissements scolaires, communauté des gens du voyage, etc.).
 - Une augmentation des diagnostics de rougeole dans les structures d'urgences de la région, avec 17 nouveaux cas en semaine 11 (13 en semaine 10).
 - La couverture vaccinale est insuffisante pour prévenir tout risque épidémique en Occitanie : 63-82 % avec 2 doses à 24 mois, selon les départements (cible : 95 % pour éliminer la maladie).

Figure 1 – Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département de résidence, du 01/01/2019 au 17/03/2019 (données provisoires, n= 405)

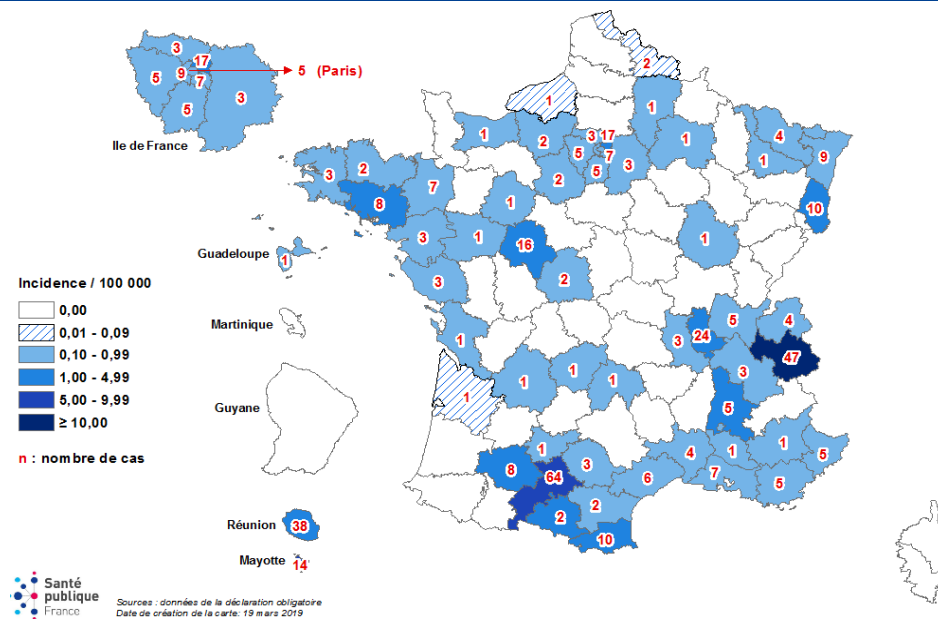


Figure 2 – Distribution hebdomadaire des cas rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 au 17/03/2019, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance (Données des deux dernières semaines non consolidées)

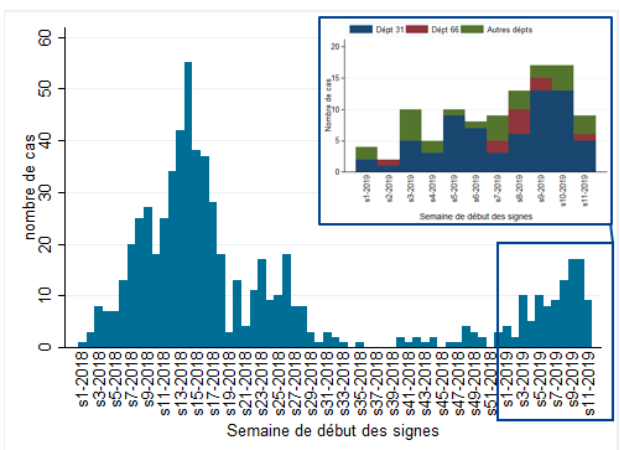
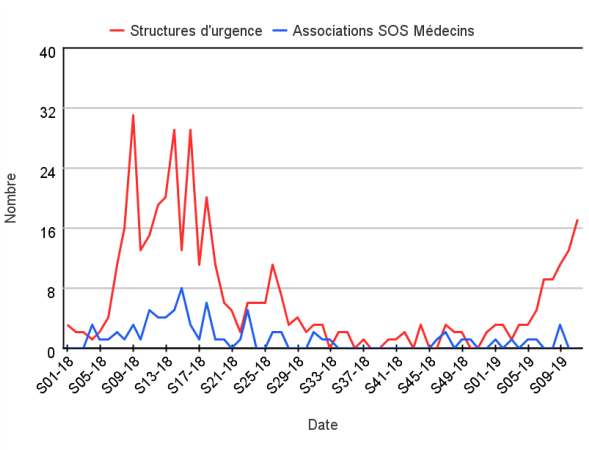


Figure 3 – Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour diagnostic de rougeole, Occitanie, du 01/01/2018 au 17/03/2019. Source : SurSaUD® - SpFrance

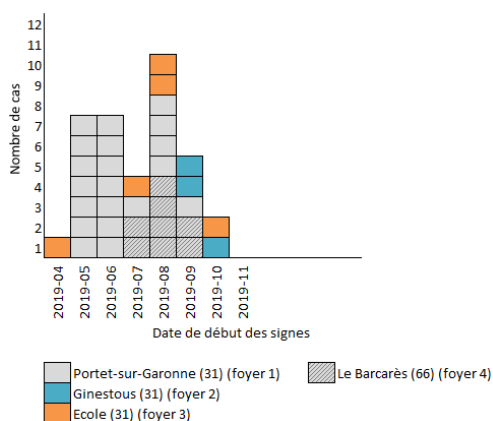


Le point épidémiolo

Tableau 1 – Caractéristiques des cas déclarés de rougeole en Occitanie, du 01/01/2019 (S01-2019) au 17/03/2019 (S11-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

Les indicateurs	(S1-2018 à S11-2019)	
Nombre de cas	102	
Cas hospitalisés	22	21,6%
Cas formes compliquées	8	7,8%
Dont pneumopathies	8	7,8%
Dont encéphalites	0	0,0%
Autres complications	1	1,0%
Décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	1,75	
Données démographiques		
Sex- ratio (H/F)	1,43	
Age médian (en années)	6,5	
Confirmation biologique		
	N	%
Cas confirmés biologiquement	41	40,2%
Cas confirmés épidémiologiquement	33	32,4%
Cas cliniques	28	27,5%
Statut vaccinal		
	N	%
<i>Nombre de cas de plus de 1 an et nés après</i>		
1980 avec statut vaccinal renseigné	74	
Cas non vaccinés ou vaccinés 1 dose	72	97,7%

Figure 4 – Répartition des cas de rougeole par semaine et par foyer actif en Occitanie, S01-2019- S11-2019), Source : ARS/CVAGS



Recommandations

La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire (Fiche de DO) : lien

Pour la conduite à tenir autour d'un cas suspect de rougeole ou d'un foyer de cas groupés voir l'instruction DGS du 28/09/2018 : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/10/cir_44038.pdf

Autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contage, recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : immunodéprimés, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées. En savoir plus : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548>

Eviction du cas recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ; le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

Pour en savoir plus

Epidémie au niveau national : <http://inv.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites>

Pour toute information complémentaire concernant la rougeole, consulter le dossier thématique de Santé publique France. Pour les données régionales, cliquer ici

Sur la vaccination : www.vaccination-info-service.fr

Documents de prévention à destination des professionnels de santé et du grand public ([cliquer ici](#))

Figure 5 – Incidence par classes d'âge des cas de rougeole résidents en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 17/03/2019 (S11-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

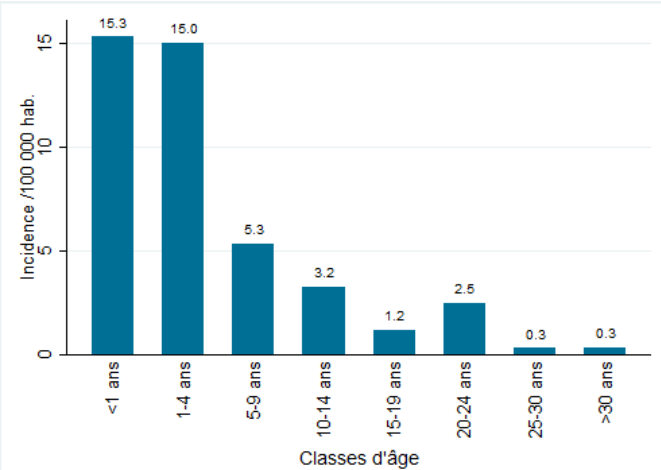
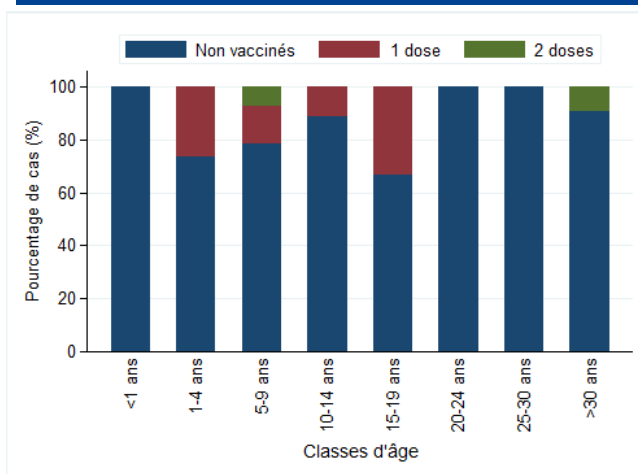


Figure 6 – Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 01/01/2019 (S01-2019) au 17/03/2019 (S11-2019), Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



Comité de rédaction

Diffusion